

## PRESENTATION RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE D'ANTIBES – LOI NOTRE (ARTICLE 107)

### Qu'est-ce qu'un compte administratif ?

C'est un document comptable : ce n'est pas un bilan d'activités.

C'est un document qui retrace l'exécution des dépenses et des recettes : ce n'est pas un document de prévision et d'autorisation, contrairement au Budget Primitif et au Budget Supplémentaire.

Le Compte Administratif 2018 retrace, sous une forme officielle imposée par une Instruction comptable, ce qui a été payé et ce qui a été encaissé par la Ville pendant l'exercice comptable 2018, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

Il est composé de 4 documents distincts : le Budget Principal / le Budget Annexe de l'Assainissement / le Budget Annexe Azur Arena / le Budget Annexe Palais des Congrès.

### Pourquoi un budget principal et 3 Budgets Annexes ?

Le principe d'unité budgétaire implique que toutes les opérations d'un organisme public soient retracées dans un document unique.

Toutefois, des textes juridiques ou réglementaires peuvent autoriser ou imposer la constitution de budgets annexes pour certaines catégories de services publics.

Les services gérés en Budget Annexe n'ont pas de personnalité morale mais ont un budget et une comptabilité distincts de ceux de la commune.

C'est le cas des Services Publics Industriels et Commerciaux : ces services ne peuvent pas être financés par le Budget Principal et doivent s'équilibrer avec des recettes propres.

Est concerné le Budget Annexe de l'Assainissement.

C'est le cas des Services Publics Administratifs pour lesquels une comptabilité distincte est exigée, notamment pour gérer des régimes particuliers de récupération de TVA impliquant un délégataire. Sont concernés le Budget Annexe de la salle Azur Arena et le Budget Annexe du Palais des Congrès.

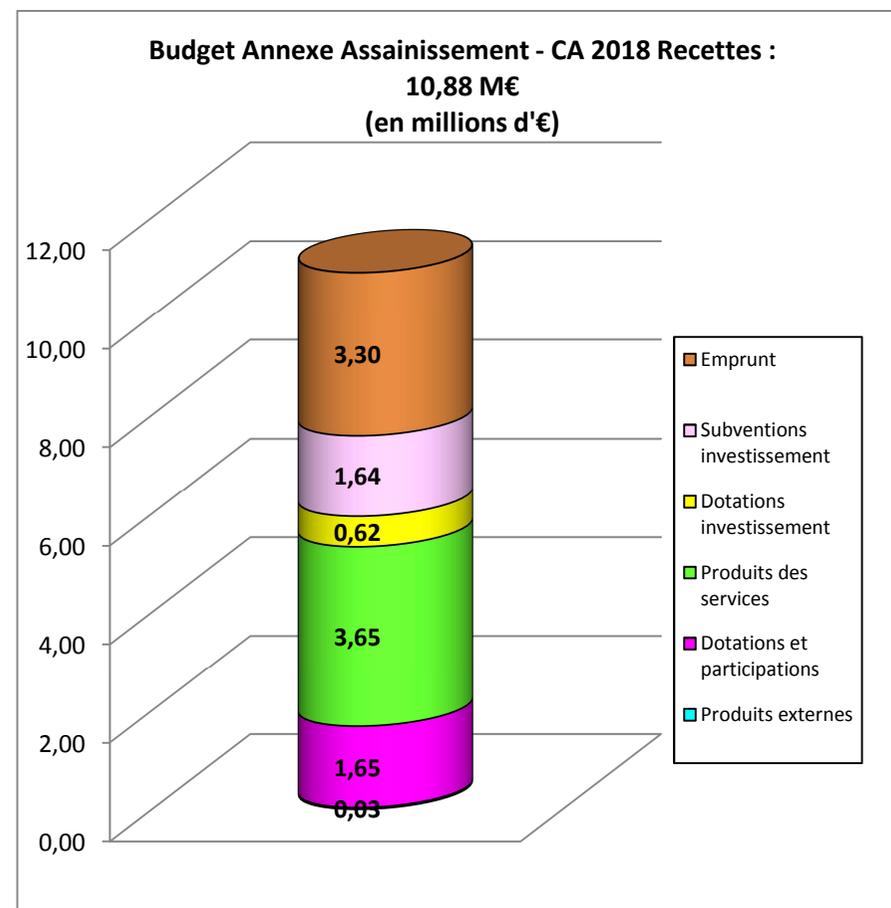
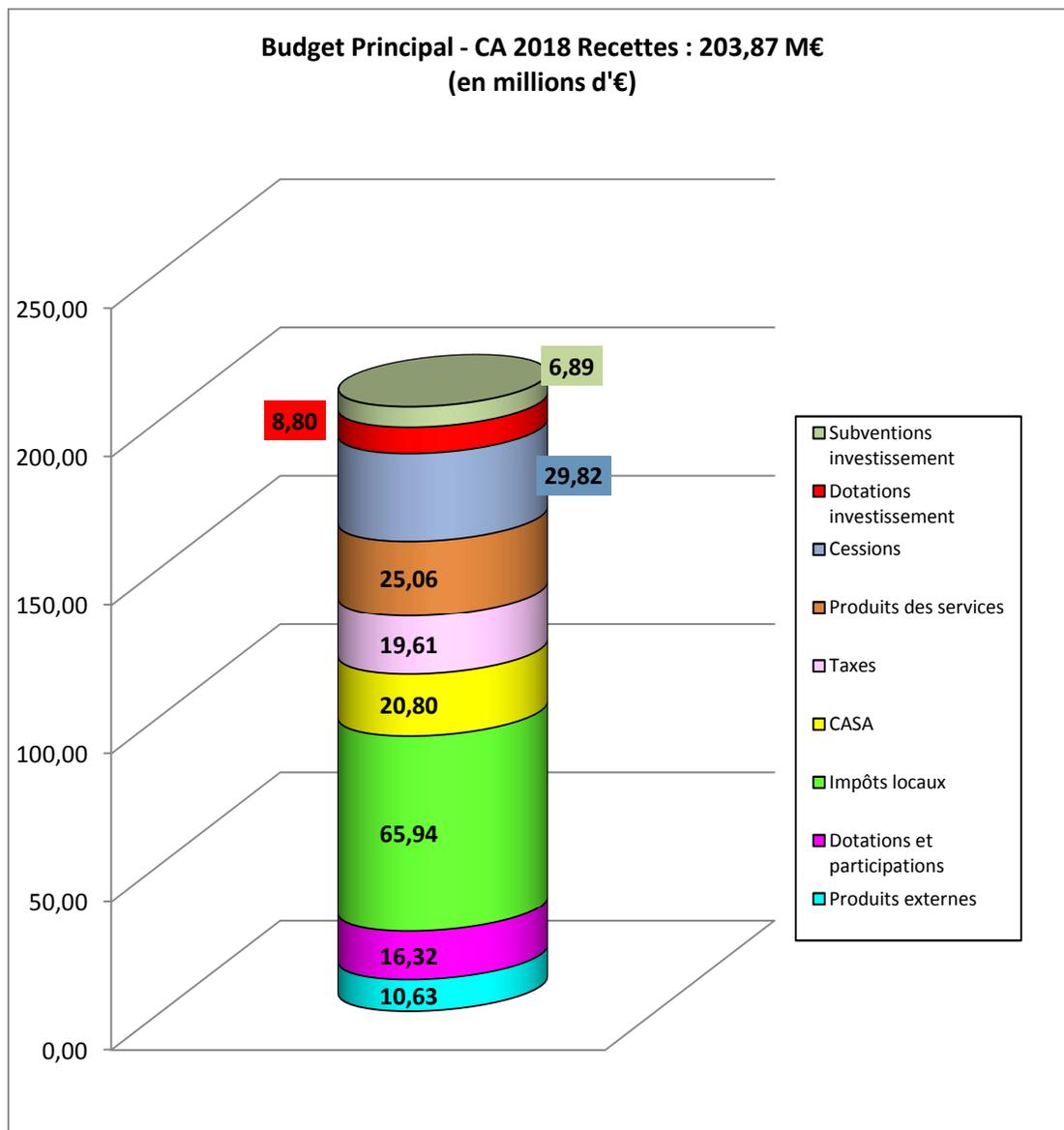
### De quoi est-il composé ?

Il est composé **des recettes et des dépenses propres à l'exercice comptable 2018.**

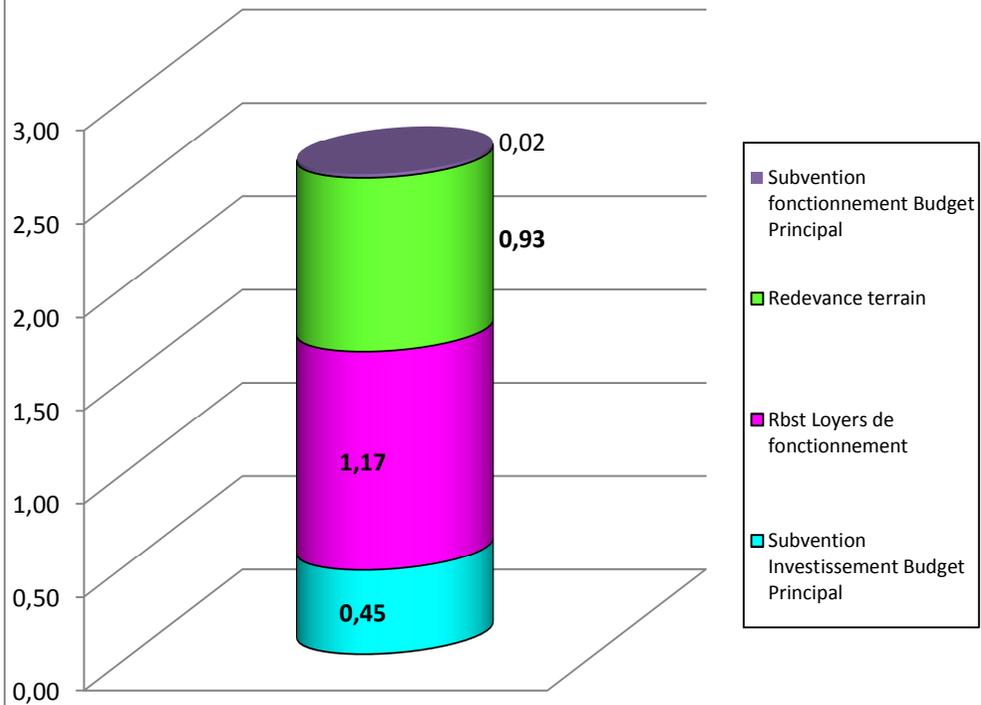
**ET**

**du report des résultats des exercices précédents (jusqu'à 2017).**

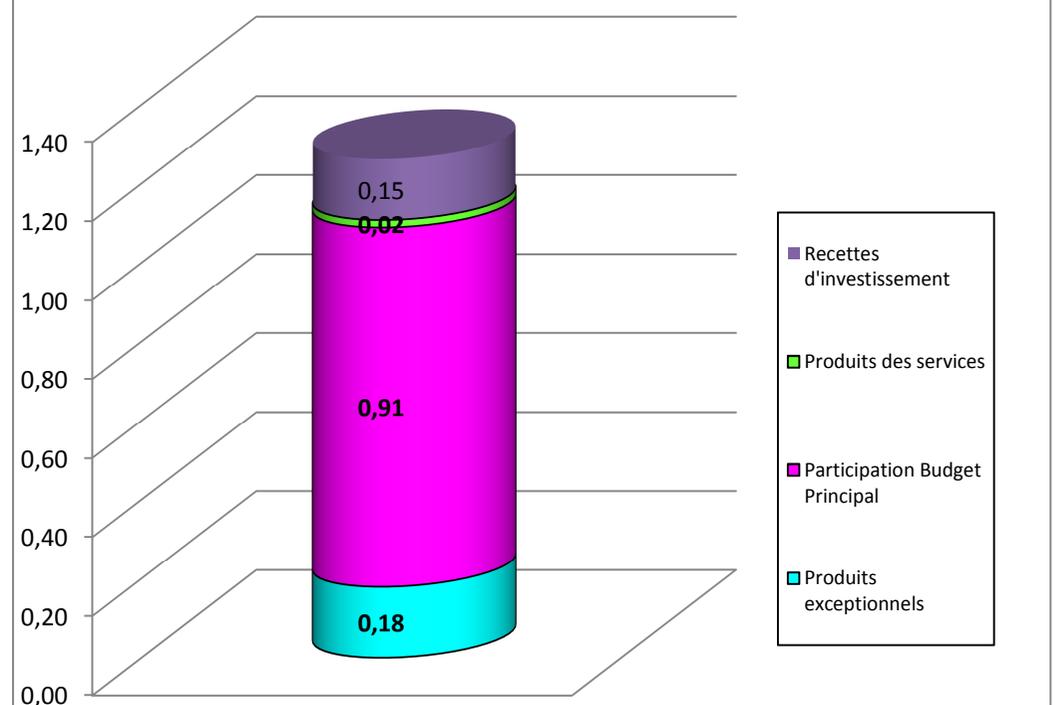
**Les recettes propres à l'exercice 2018**



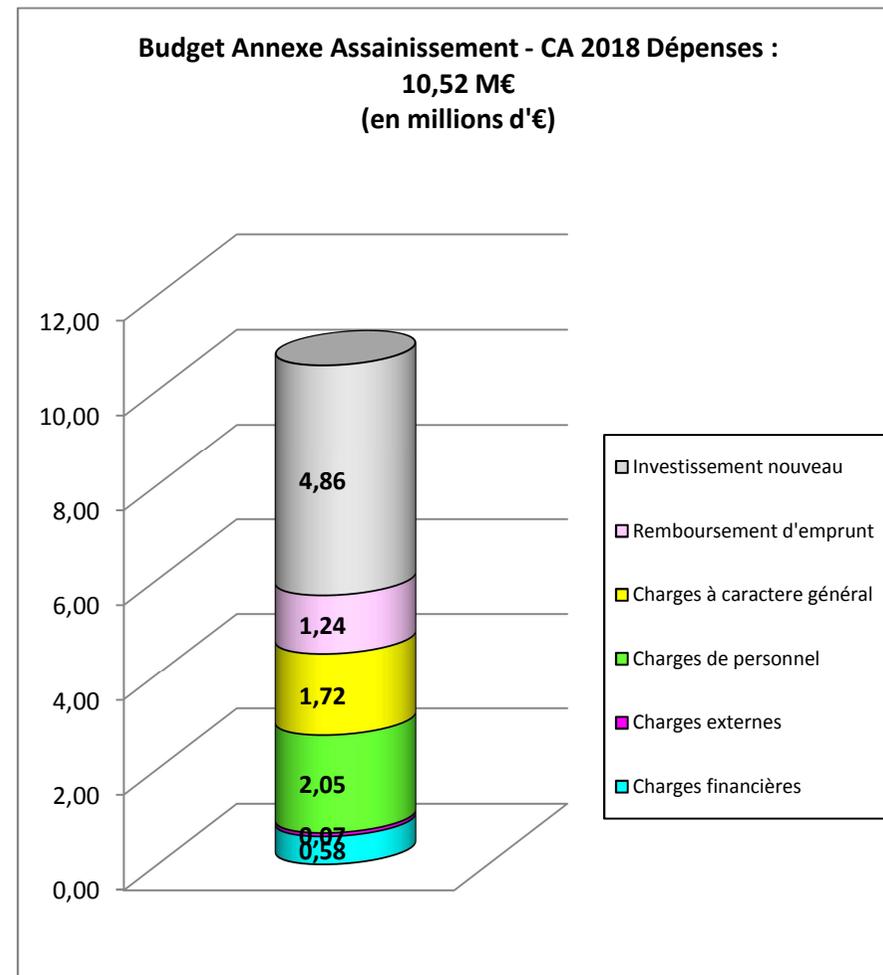
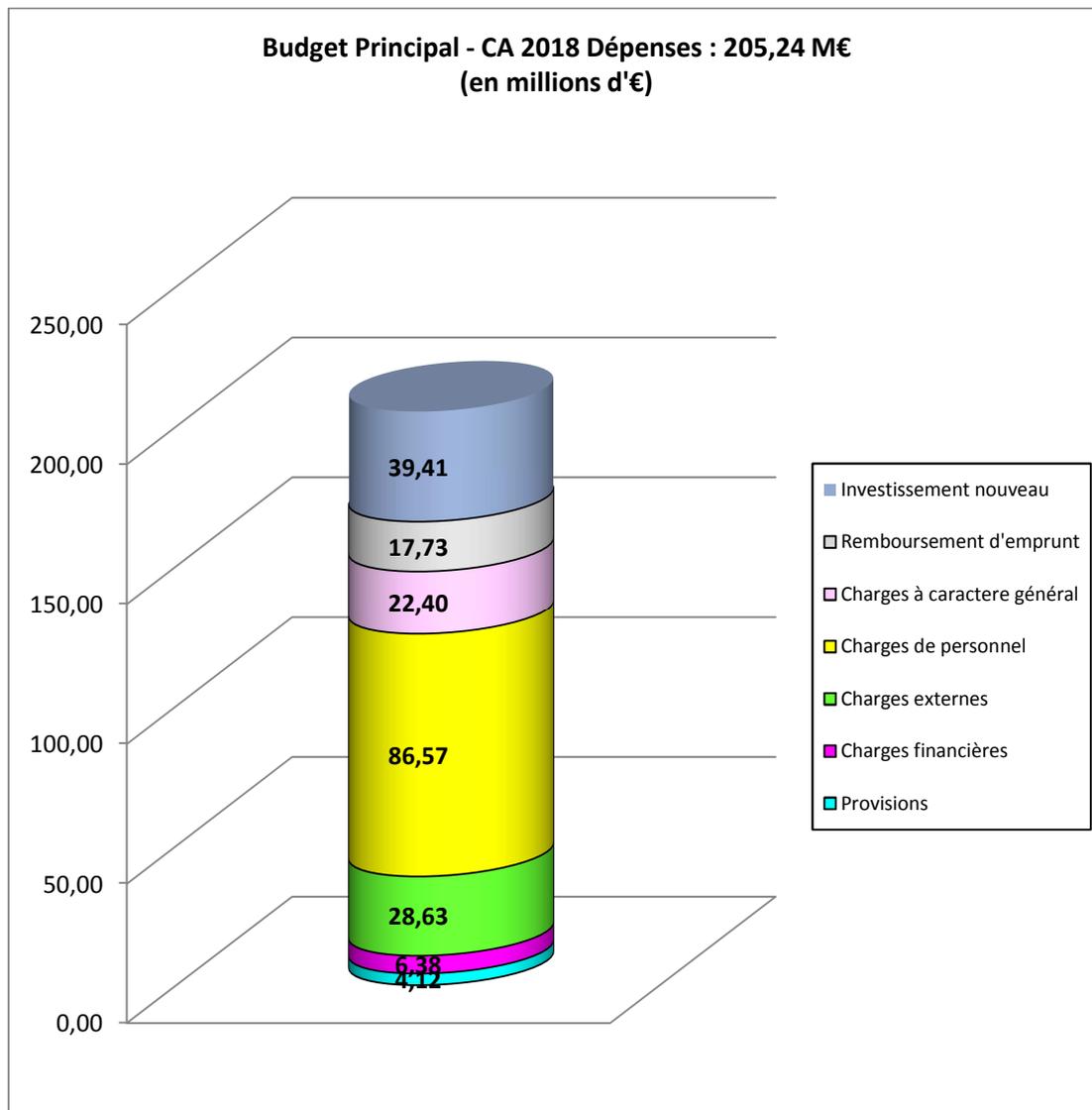
**Budget Annexe Palais des Congrès - CA 2018 Recettes : 2,57 M€  
(en millions d'€)**



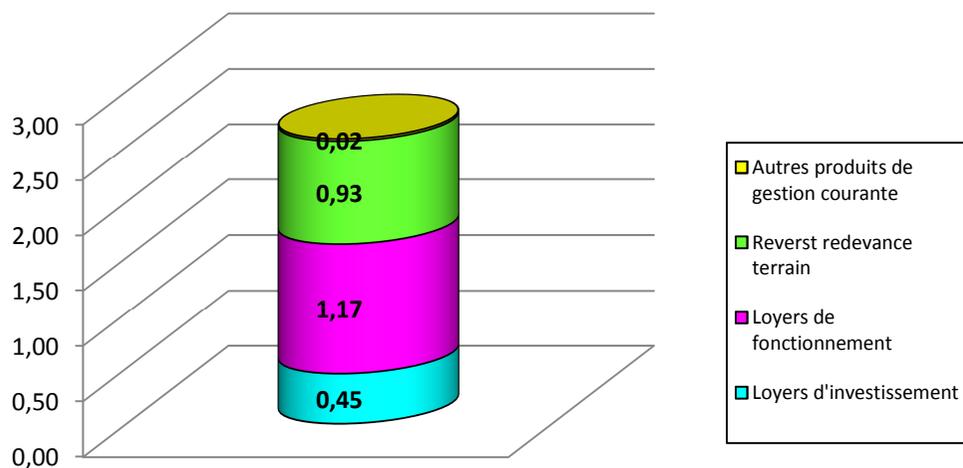
**Budget Annexe Azur Arena - CA 2018 Recettes : 1,26 M€  
(en millions d'€)**



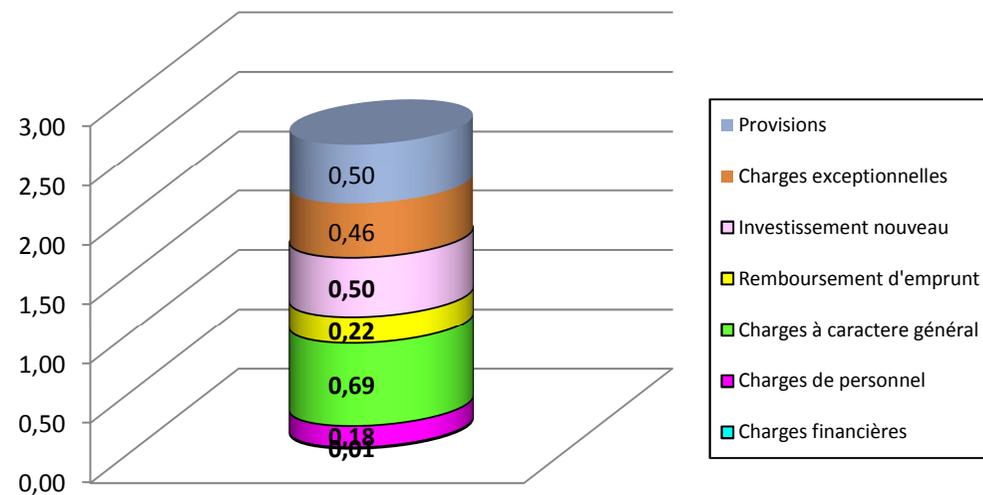
Les dépenses propres à l'exercice 2018



**Budget Annexe Palais des Congrès - CA 2018 Dépenses : 2,57 M€**  
(en millions d'€)



**Budget Annexe Azur Arena - CA 2018 Dépenses : 2,56 M€**  
(en millions d'€)



**Le report des résultats de l'exercice précédent**

**Budget Principal :**

L'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif précédent était de **33 697 535,24 €**.

L'excédent d'investissement constaté au compte administratif précédent était de **8 459 738,88 €**.

Budget Annexe de l'Assainissement :

Ce budget a constaté, au compte administratif précédent 2 excédents : **994 497,25 €** en fonctionnement et **1 066 456,65 €** en investissement.

Budget Annexe Palais des Congrès :

Ce budget ne retrace que des écritures de transfert entre la Commune, l'emphytéote et l'EPCI Office du Tourisme. Il est donc équilibrer en dépenses et recettes et ne génère ni excédent, ni déficit.

Budget Annexe Azur Arena :

Ce budget a constaté, au compte administratif précédent 2 excédents : **1 699 391,72 €** en fonctionnement et **423 330,44 €** en investissement

**Il calcule un résultat qui est affecté à l'exercice suivant**

Le résultat du compte est un excédent si les recettes encaissées sont supérieures aux dépenses payées, c'est un déficit si les recettes encaissées sont inférieures aux dépenses payées.

C'est la somme des recettes réalisées en 2018 et de l'excédent reporté de 2017 sur 2018 à laquelle on soustrait la somme des dépenses réalisées en 2018 et du déficit reporté de 2017 sur 2018.

Soit :

**Budget Principal :**

$$(203,87 \text{ M€} + 33,70 \text{ M€} + 8,46 \text{ M€}) - 205,24 \text{ M€} = 40,79 \text{ M€}$$

A ce stade, 40,79 M€ peuvent être ajoutés au budget 2019.

13,03 M€ seront consacrés au financement des reports d'investissement, 11,76 M€ seront affectés au déficit d'investissement et 27,75 M€ seront affectés à des dépenses nouvelles.

**Budget Annexe de l'Assainissement :**

$$(10,88 \text{ M€} + 0,99 \text{ M€} + 1,07 \text{ M€}) - (10,52 \text{ M€}) = 2,42 \text{ M€}$$

A ce stade, 2,42 M€ peuvent être ajoutés au budget 2019.

1,29 M€ seront consacrés au financement des reports d'investissement et 1,13 M€ seront affectés à des dépenses nouvelles.

**Budget Annexe Palais des Congrès :**

$$2,57 \text{ M€} - 2,57 \text{ M€} = 0,00 \text{ M€}$$

Ce budget ne génère ni excédent, ni déficit.

**Budget Annexe Azur Arena**

$$(1,26 \text{ M€} + 1,70 \text{ M€} + 0,42) - (2,56 \text{ M€}) = 0,82 \text{ M€}$$

A ce stade, 0,82 M€ peuvent être ajoutés au budget 2019.

0,05 M€ seront consacrés au financement des reports d'investissement et 0,77 M€ seront affectés à des dépenses nouvelles.

<b>Quelles analyses permet-il de faire ?</b>
--

**1) La sincérité et la bonne prévision des crédits votés**

Pour pouvoir être exécutées, les autorisations de dépenses et de recettes de la commune doivent avoir été votées par le Conseil Municipal à l'occasion :

- du vote du Budget Primitif (voté entre décembre et mars)
- du vote du Budget Supplémentaire (voté après le vote du compte administratif et avant le 31 décembre de l'année). Le Budget Supplémentaire permet en premier lieu d'injecter dans le budget de l'année le résultat constaté au compte administratif de l'année précédente.

La 1<sup>ère</sup> analyse consiste à comparer les crédits votés au Conseil Municipal aux crédits utilisés au cours de l'exercice.

C'est la comparaison entre les « Crédits ouverts » et les « Crédits employés ».

Cette comparaison est particulièrement pertinente en section de fonctionnement, puisque les dépenses et les recettes de fonctionnement sont récurrentes ou liées à des services publics pérennes.

## Les dépenses de fonctionnement.

Dépenses réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
Dépenses de gestion courantes	141,54	133,46	94,29%
Charges financières	6,61	6,38	96,44%
Charges exceptionnelles	7,78	4,13	53,13%
Provisions	5,78	4,12	71,30%
Dépenses imprévues	1,00	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>162,71</b>	<b>148,09</b>	<b>91,01%</b>

Dépenses réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>Budget Annexe Assainissement</b>			
Dépenses de gestion courantes	4,89	3,78	77,28%
Charges financières	0,64	0,58	92,04%
S/Total dépenses courantes	5,52	4,36	78,98%
Charges exceptionnelles	0,22	0,07	33,05%
Provisions	0,00	0,00	
Dépenses imprévues	0,37	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>6,11</b>	<b>4,43</b>	<b>72,54%</b>

Dépenses réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>Budget Annexe Palais des Congrès</b>			
Dépenses de gestion courantes	1,17	1,13	96,58%
Charges financières	1,00	0,99	99,10%
S/Total dépenses courantes	2,17	2,12	97,74%
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	
Provisions	0,00	0,00	
Dépenses imprévues	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>2,17</b>	<b>2,12</b>	<b>97,74%</b>

Dépenses réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>Budget Annexe Azur Arena</b>			
Dépenses de gestion courantes	1,00	0,87	87,00%
Charges financières	0,01	0,01	91,67%
S/Total dépenses courantes	1,01	0,88	87,06%
Charges exceptionnelles	0,66	0,46	68,94%
Provisions	0,80	0,50	
Dépenses imprévues	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>2,47</b>	<b>1,84</b>	<b>74,27%</b>

Dépenses réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>TOTAL Tous budgets</b>			
Dépenses de gestion courantes	148,59	139,23	93,70%
Charges financières	8,26	7,96	96,41%
S/Total dépenses courantes	156,85	147,20	93,84%
Charges exceptionnelles	8,66	4,66	53,83%
Provisions	6,58	4,62	70,23%
Dépenses imprévues	1,37	0,00	0,00%
<b>TOTAL</b>	<b>173,46</b>	<b>156,48</b>	<b>90,21%</b>

On constate, au niveau des dépenses de gestion, que les crédits votés ont été utilisés à 93,84 %, tous budgets confondus.

**C'est un élément qui démontre que le budget a bien été réalisé tel qu'il a été voté.**

Les charges exceptionnelles comprenaient des dépenses liées à la redevance de la concession Etat du Port Gallice qui n'a finalement pas été dépensée cette année, et une prévision de régularisation d'écriture comptable de 2,49 M€ qui n'a pas eu besoin d'être réalisée.

Les réserves votées en cas d'imprévu n'ont pas été utilisées (dépenses imprévues).

Cela démontre que la rigueur dans la gestion a été poursuivie en 2018, comme les années précédentes.

Les recettes de fonctionnement permettent d'équilibrer le budget. Leur prévision doit être la plus précise possible.

Recettes réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>Budget Principal</b>			
Recettes de gestion courantes	148,18	151,64	102,33%
Produits financiers	1,09	1,19	108,54%
S/Total Recettes courantes	149,28	152,83	102,38%
Produits exceptionnels	7,24	35,20	486,38%
Reprise sur provisions	0,00	0,15	
<b>TOTAL</b>	<b>156,51</b>	<b>188,18</b>	<b>120,23%</b>

Recettes réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>Budget Annexe Assainissement</b>			
Recettes de gestion courantes	6,25	5,29	84,64%
Produits financiers	0,03	0,03	99,62%
S/Total Recettes courantes	6,28	5,32	84,70%
Produits exceptionnels	0,00	0,01	
<b>TOTAL</b>	<b>6,28</b>	<b>5,32</b>	<b>84,84%</b>

Recettes réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>Budget Annexe Palais des Congrès</b>			
Recettes de gestion courantes	1,17	1,13	96,58%
Produits financiers	1,00	0,99	99,10%
S/Total Recettes courantes	2,17	2,12	97,74%
Produits exceptionnels	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>2,17</b>	<b>2,12</b>	<b>97,74%</b>

Recettes réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>Budget Annexe Azur Arena</b>			
Recettes de gestion courantes	0,96	0,93	97,08%
Produits financiers	0,00	0,00	
S/Total Recettes courantes	0,96	0,93	97,08%
Produits exceptionnels	0,18	0,18	
<b>TOTAL</b>	<b>1,14</b>	<b>1,11</b>	<b>97,62%</b>

Recettes réelles de fonctionnement (en millions d'€)	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de consommation des crédits ouverts
<b>TOTAL Tous budgets</b>			
Recettes de gestion courantes	156,56	158,99	101,55%
Produits financiers	2,12	2,20	103,97%
S/Total Recettes courantes	158,68	161,19	101,58%
Produits exceptionnels	7,42	35,39	477,23%
Reprise sur provision	0,00	0,15	
<b>TOTAL</b>	<b>166,09</b>	<b>196,73</b>	<b>118,45%</b>

Les recettes de gestion sont réalisées à 101,58 %.  
La réalisation est donc très proche de la prévision.

Les recettes exceptionnelles comprennent les recettes liées aux cessions réalisées dans le cadre de l'opération Marena Lacan (28 M€) non prévues au BP 2018, car incertaines sur l'année 2018, mais régularisées en cours d'année avec des décisions modificatives.

Cette analyse n'a aucune pertinence en section d'investissement car les opérations d'investissement se réalisent sur plusieurs exercices et les communes ont la possibilité de reporter les crédits votés l'année précédente (voir page 6 de la maquette budgétaire les « dépenses engagées non mandatées » et les « titres restant à émettre en section d'investissement »).

## 2) Le respect de l'équilibre financier : les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses

C'est le cas puisque le compte dégage un excédent des recettes sur les dépenses, avant prise en compte des Restes à réaliser d'investissement.

## 3) La bonne gestion financière

- La progression pérennisée des recettes de fonctionnement hors dotations de l'Etat

### Budget Principal :

La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat poursuit sa baisse.

Les prélèvements de l'Etat sur nos recettes continuent à augmenter.

Ces pertes sont compensées par la valorisation des zones économiques et notamment les ports de plaisance et de la zone à enjeu de Marena Lacan.

Pas d'augmentation des taux, pas d'augmentation des tarifs.

Les autres recettes sont globalement stables.

### Budget annexe de l'assainissement :

S'agissant d'un Service Public Industriel et Commercial, il doit s'équilibrer sans participation du Budget Principal, ce qui est le cas.

Ce budget s'équilibre grâce à des recettes pérennes et une redevance d'assainissement qui n'augmente pas.

### Budget Annexe du Palais des Congrès :

S'agissant d'un budget de « transfert » lié au contrat de délégation, son équilibre est déterminé dans le contrat.

### Budget Annexe Azur Arena :

S'agissant d'un Service Public Administratif, par principe déficitaire, son équilibre est assuré par la participation du budget principal.

- Le financement des dépenses d'investissement

L'analyse de ce critère n'est pertinente que pour le Budget Principal.

Les dépenses d'équipement payées sur l'exercice 2018 se montent à 39,40 M€.

Les Restes à Réaliser (dépenses engagées sur 2018 mais dont les factures ne sont parvenues qu'en 2019) se montent à 14,09 M€.

Le total des dépenses d'équipement à financer sur l'exercice 2018 est donc de 53,49 M€.

Ce financement est assuré sans recours à l'emprunt, à hauteur de près de 6,4 M€ par des subventions d'investissement, et à hauteur de 32,98 M€ par l'autofinancement dont notamment 28 M€ des cessions liées à l'opération Marena Lacan.

Le désendettement de la commune, sur l'exercice 2018 est égal à 13,7 M€. La commune continue donc à se désendetter, sur la période 2017-2019, son désendettement s'élève à de plus de 40 M€.

## Les enjeux

Depuis le début de la baisse des dotations de l'Etat en 2013, la stratégie de la commune est de continuer à investir et à assurer des services publics de qualité, sans recourir à une hausse des taux de fiscalité locale.

Pour cela, elle s'appuie sur une recherche constante d'économies de gestion, la recherche de partenaires pour les opérations d'investissement.

La mise en valeur de la 1<sup>ère</sup> zone à enjeu dès la fin 2016, à savoir les ports de plaisance, permet à la Commune de compenser la baisse des dotations et l'augmentation des charges consécutives aux réformes imposées par l'Etat.

Ainsi, les redevances d'exploitation annuelles versées par les délégataires ont encore permis en 2018 à la commune d'équilibrer sa section de fonctionnement, la commune s'attachant parallèlement à continuer à maîtriser ses dépenses de gestion.

Cette maîtrise des dépenses de fonctionnement lui a permis de continuer à capitaliser un excédent de fonctionnement, constitué notamment en 2017 avec les 13 M€ de droits d'entrée de la DSP Port Vauban, et d'affecter les apports liés à l'opération d'aménagement de Marena Lacan aux financements des investissements 2018 et 2019.

Ainsi, la commune devrait pouvoir, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, ne pas recourir à l'emprunt pour financer son programme d'investissement en 2019. Elle va ainsi continuer à se désendetter, pour atteindre un désendettement de 40 M€ sur la période 2017 - 2019.

Cette stratégie de désendettement a permis à la commune, dès 2016, de diminuer son ratio de désendettement sous le seuil moyen national de 12 années.

En conséquence, ce désendettement, permet à la commune de ne pas être concernée par la trajectoire d'amélioration de sa capacité de désendettement qui s'inscrit dans le dispositif de contractualisation s'imposant aux collectivités pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

En effet, la commune est concernée par le dispositif de contractualisation contraignant les collectivités, dont les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) du compte de gestion du budget principal de l'année 2016 sont supérieures à 60 M€, à une évolution limitée de leur DRF.

En 2018, bien qu'elle ne soit pas signataire du Pacte, la ville a donc respecté la hausse de ces DRF sans dépasser le seuil d'évolution fixé à 1,05%.